L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 3 JUIN 1875.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 3 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. de Feriet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—grande vente de propriétés foncières sans aucune réserve à minuit, située dans le Troisième District

Par K. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 64 de la rue de Chartres : habillements, lingerie, chapeaux, cassimettes, malles, &c.

La Police.

Nous sommes obligé de convenir que pour cette fois l'Exécutif a fait, pour diriger la police, choix d'un homme qui nous paraît posséder toutes les qualités du rôle. Il est actif, ferme, sérieux, voit tout par lui-même, marche le jour, marche la nuit, surprend les policiers ici et là, inspecte les rondes, veille à la salubrité autant qu'à l'ordre, et ne prend du repos autant que cela lui est absolument nécessaire pour pouvoir continuer à remplir avec utilité une mission des plus fatigantes.

Nous avons vu si souvent dans la police des inaugurations instituées par un homme sensibilier et nous avons vu toujours bien zèle s'éteindre si vite, qu'il nous semblait à peu près puéril de faire exception pour la dernière et de la mentionner autrement qu'à l'occasion de ses œuvres et de ses succès. Mais le surintendant Loan mérite plus que cela. Il a pris son devoir à cœur, et bien qu'il ne soit que de quelques jours à la tête du corps méritoire, il a montré déjà qu'il était capable de le conduire d'une manière effective et de lui imposer de nouveaux réglements. Il a montré, ce qui vaut mieux encore, qu'il pouvait imposer l'obéissance, dernier point est précieux dans un temps où la démoralisation et la licence étaient si souverainement partout.

Ce qui avait manqué principalement à la police jusqu'ici, c'était le sentiment du devoir pour les devoirs qu'elle a à remplir. On surprenait à chaque instant des communications trop familières entre les gardiens de l'ordre et les habitants. Il existait des colloques ici, des serrements de main là, voire même des promenades de rue à rue, des bonjours gracieux et des compliments parfaitement mondains, sans souci pour l'austérité taciturne qui doit caractériser les mouvements de la police. Les coins de rue étaient devenus des points de ralliement, des points de distraction pour l'agent qui, ennuyé de sa ronde, cherchait un compagnon à tout prix comme moyen de diversion et de délassement. Heureux encore si le service quand cette cause ou ce prétexte de distraction n'était pas une interrupteur. Oh, alors le colloque se faisait pas et les voleurs en profitaient. Souvent parfois ceux de cet expédient pour gagner le temps de faire tourner le rossignol et ouvrir les serrures, sans que les agents se doutassent du maléfice qui s'ourdissait à la faveur de leurs soupirs amoureux.

Ces deux passe-temps ne sont plus permis au surintendant Loan y a mis ordre. Il est que les policiers circulent et qu'ils ne s'arrêtent plus à l'entrée des allées, sur le seuil des portes, devant les maisons de jeu et les cabarets ou aux encoignures. Il est qu'ils marchent toujours ou qu'ils interrompent leur ronde que pour épier les malfaiteurs et opérer des arrestations. Cette réforme était importante pour faire de la police un corps sérieux et utile. Il est que chacun de ses hommes ressemble au vieux sergent de ville qui circulait sérieusement et solitairement dans les rues des grandes cités françaises, qui ne sort rarement et cependant qui sont toujours là pour mettre la main sur le collet du perturbateur, d'un voleur ou d'un assassin. Si le capitaine Loan peut donner des hommes semblables, il aura bien mérité de la Nouvelle-Orléans.

Un autre procès de bons.

Le procès dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs avant qu'il fut repris et qui concerne les porteurs de bons des water-works est commencé. Un nommé du nom de Pablo Sala a adressé à la Cour de Circuit des États-Unis une action dont le but est à peu près identique à celui des porteurs des anciens bons comédiés. Ces deux sortes de bons ont perdu toute garantie dans l'état d'insolvabilité radicale où se trouve la ville, et ce qui le prouve c'est le retard qu'a subi le payement des coupons du dernier semestre. Les porteurs des anciens bons de chemin de fer peuvent en dire autant et se plaindre du mépris de la corporation dans leur égard. Il faut donc compter d'un moment à l'autre une troisième action, tout aussi redoutable que les deux premières, sera intentée à la ville.

Nous ne connaissons aucun moyen d'échapper à ce triple danger, et danger il y a, car l'issue de ces procès ne peut être douteuse. Les porteurs de bons, dont nous nous voulons plaider avec des contrats sont inviolables, des lois déclarées constitutionnelles, des arrêts de cour qui sont souverains et des votes du peuple souverain et irréductibles. Contre de tels arguments que pourront invoquer les bons de 1869 et tous les autres qui ne pas de date plus respectable ?

Un autre argument tout aussi terrible que ce sont les émissions d'origine réelle qui causent le tort dont on se plaint. Par conséquent, il faudra faire valoir contre leur l'illégalité de leur origine pour opposer aux premiers toute leur valeur et leur solidité. Or, l'illégalité, c'est l'action de ceux que le Conseil de Ville a forcé de convertir en bons à prime pour leur donner un semblant de respectabilité aux.

J. B. HUBBARD.—Une maison se montre à toutes les époques de l'année, et les bibles se vendent en été comme en hiver.

Seulement, depuis les désastres de toutes sortes qui se sont déchaînées sur la Louisiane, on ne veut et on ne peut plus acheter qu'à *très bon marché*. Mieux que personne, M. Jos. B. Hubbard le comprend et c'est pourquoi il livre les beaux et excellents meubles dont se compose son vaste stock de l'angle Remparts et Perdido, à un prix d'une modicité vraiment étonnante.

Et toutes les familles devraient avoir un balais à laver, (mops) de Pirrung. Il ne coûte que le travail et le linge. A vendre chez Pitard, rue du Canal près la rue des Remparts.

Dans une brochure sur la dictature de Cavallotta, nous avons recueilli un piquant trait rendu par le dictateur à la date du 3 décembre.

Il s'agit de ressources culinaires :

La Délégation du Gouvernement de la Garde nationale.

Considérant qu'il existe sur les parcs de Naples, à Arracheni, des huîtres en quantités assez considérables pour qu'on puisse en tirer une partie sans crainte de nuire à la prospérité des parcs et des huîtrières de Taranto,

Décrète :

Art. 1er.—Une quantité de deux millions d'huîtres sera prélevée sur les parcs de Naples dans le bassin d'Arracheni, pour être vendue aux enchères publiques par les soins de la diligence des administrations des domaines et de la marine.

Fait à Bordeaux, le 27 décembre 1870.

On pensait à tout : Combien les Parisiens auraient été reconnaissants pendant le siège d'inventer ainsi à leur table !

Quant et la, les Prussiens assiégent Paris et le grand homme rend des décrets sur les huîtres ! Quel cœur, mais aussi quel estomac !

Un jour d'entrée gratuite au Salon : Combien voit-on la pendule portrait de Monnet-Sully ?

Oui.....ce n'est plus Monnet-Sully.....c'est Monnet-Sur-Tuer.

Même million entre Fred'homme :

—Le pinceau, mécène, est une langue.....

—Qui lèche trop de peu mène.

L'Europe invitée à contribuer.

L'Europe est invitée à contribuer.... à quoi ? au succès du plan de loterie pour l'extinction de la dette de la Nouvelle-Orléans. Un journal de cette ville en annonçant que M. L. Schneider allait partir pour l'Europe, ajoutait : "C'est un voyage d'affaires autant que de plaisir, et M. Schneider s'occupera sans doute de placer sur les marchés étrangers les bons à prime que le conseil de ville compte émettre pour l'amortissement de notre dette municipale." — Cette idée est précieuse. Heureux ceux qui n'en riront pas, car ce la prouvera qu'ils sont pleins d'illusions ! En attendant, voici ce que dit le *Courrier des États-Unis* à propos de la faillite de l'Erie et le conseil qu'il donne à ses compatriotes sur la valeur des fonds américains et sur le degré de confiance qu'ils doivent inspirer :

Cette déconfiture de l'un des plus grands chemins de fer américains causera non seulement une grande sensation matérielle, mais aussi un grand scandale en Europe. En France comme en Angleterre les capitalistes, petits et gros, ont entre les mains des valeurs considérables en actions et en obligations de l'Erie, et dernièrement encore un délégué de la commission française de l'Exposition du Centenaire, de passage à New-York, était chargé de prendre des informations sur la situation de cette compagnie, par un intéressé français qui s'inquiétait de n'avoir reçu d'elle aucun dividende depuis quelques années. Les renseignements qu'il a reçu ne sont pas très satisfaisants, et la demi-catastrophe qui arrive aujourd'hui ne fait que réaliser les tristes conséquences qu'ils faisaient pressentir.

Cet évènement nous confirme de plus en plus fermement dans la pensée que les capitalistes français, petits et grands, doivent impitoyablement fermer l'oreille aux sollicitations des spéculateurs qui cherchent à les attirer dans des affaires transatlantiques en faisant miroiter à leurs yeux une fantasmagorie éblouissante d'intérêts et de dividendes fabuleux. Quand on voit une déconfiture comme celle de l'Erie, il est permis de se demander s'il y a aux États-Unis une seule entreprise de chemin de fer qui présente des garanties complètes aux capitaux étrangers ; la réponse est facile : non, en général, et les exceptions sont si rares que la négation peut être considérée comme absolue. Et si cela est vrai pour les grandes lignes traversant les régions les plus peuplées et ayant une immense clientèle, que faudra-t-il dire de ces mille entreprises aventureuses, qui, contrairement à ce qui devrait être la règle, se forment sans argent et s'évanouissent quand elles en ont trouvé ? Combien faudra-t-il encore de temps et de ruines aux braves gens qui s'obstinent à amasser des économies, avant qu'ils ne se laissent plus cajoler par les babiles d'outre-mer. Tant qu'il y aura des faiseurs, dit un proverbe, il y aura des dupes ; cela est vrai ; cependant un homme averti en vaut deux, et plus il y aura de gens sur leurs gardes moins il y aura de victimes. En France, l'épargne est immense, mais elle est de sa bonne foi qu'elle ne soupçonne pas la fraude, et que trop souvent elle paie cher sa confiance. *Le Memphis El Paso* devrait toujours être devant ses yeux ; or, combien de *Memphis El Paso* sont et seront encore tendus à ses capitaux en manière de traquenards ! Et ce n'est pas quand le mal est arrivé qu'il faut ouvrir l'œil, c'est avant :—c'est, à vrai dire, chaque fois qu'apparaît un Monsieur ou une annonce qui fait appel aux poches au nom d'une spéculation ou d'un emprunt transatlantique. Il se peut très bien d'ailleurs que le Monsieur ou que l'annonce soit de bonne foi, mais cela ne suffit pas. Ici, il faut le dire et on le saurait le dire top haut, la bonne foi commerciale est relative. Il y a toujours du *jeu*, c'est-à-dire une part à la chance d'une toute spéculation, même dans celle considérée comme la plus honnête, et celui qui s'y associe pour une part d'intérêt est toujours censé s'y associer pour une part de hasard. On l'entend ainsi ici, mais on l'entend de toute autre façon de l'autre côté de l'océan. On suppose la bonne foi et la sécurité ; or l'une et l'autre manquent souvent, l'une ou l'autre presque toujours, et il est extrêmement rare que les deux se trouvent réunies.

D'autres considérations doivent encore détourner les Français des placements exotiques. Nous donne le fait positif qu'ils ne sont jamais aussi sûrs et très rarement plus productifs que les placements sur les jeunes valeurs françaises, il est parfaitement déraisonnable pour les Français de se dessaisir de leur argent, et d'éparpiller aux quatre vents du ciel leurs épargnes péniblement accumulées. Vainement argue-t-on de la solidité des placements. D'abord on nous le répétons, il n'y a pas de placements solides dans le sens *absolu* du mot ; et ensuite s'il y en a, le public français n'est pas apte à les discerner, lorsqu'il reconnaîtra-t-il, par exemple, que le nouveau chemin de fer *Denver et Rio Grande* qu'on lui propose vaut mieux que le *Memphis El Paso*, dont il a été dupe ? On lui distribue des brochures, des titres, des documents officiels et officiels, tout un tas de dépêches et de promesses fondées sur des chiffres irréfutables et garanties par une *société de garantie franco américaine* ? Mais a-t-on vu entreprise présentée avec plus d'art et plus persuasivement exposée, annoncée et chantée par toutes les voies de la publicité officielle que le *Memphis El Paso* ? Et à ce propos nous répétons aux capitalistes français notre avertissement au sujet de cette nouvelle affaire. Nous avons été aux informations, nous avons recherché les meilleures sources, et nous n'en savons pas davantage que le lecteur sur l'objet, sur les moyens, sur les garanties et sur la solidité de cette entreprise. Les gens d'affaires les plus expérimentés se refusent à exprimer une opinion, et ceux qui sont moins réservés n'en disent rien de bon. C'est donc le cas plus que jamais d'engager les capitalistes français à tenir la main sur leurs poches, leur argent y est plus en sûreté et y sera certainement plus profitable que dans les solitudes du Colorado.

(*Communiqué.*)

L'ITALIE AU CONGRÈS DES NATIONS, SALLE ST-PATRICK.

Monsieurs les éditeurs,

Depuis quelques jours toutes les ressources de la publicité ont été mises à contribution pour attirer l'attention publique sur des spectacles-concerts désignés sous le titre de "Congrès des Nations", et donnés à la salle St-Patrick. Il est regrettable que le sentiment des convenances internationales, et le respect de l'exactitude, n'aient pas toujours guidé les organisateurs de ces soirées dans le choix des types par lesquels ils ont voulu personnifier les peuples. Sans parler de l'Angleterre et de l'Espagne que l'on nous montre, la première sous les traits ridicules du *cockney*, la seconde affublée des habits de parade du *torador*, nous nous bornerons à faire quelques observations au sujet de la manière dont on a voulu ridiculiser l'Italie.

Dans une communauté cultivée et intelligente comme la nôtre, il est inconvenable que l'on ait pu méconnaître tout ce que cette illustre nation a mérité de l'humanité, des sciences et des arts, au point de la représenter en pareille occasion comme on l'a fait. Il n'y a pas un homme quelqu'ignorant qu'il soit, qui, en mettant la main sur un livre quelconque, ne soit obligé, pour ainsi dire, de se rappeler ce pays : en philosophie, en religion, en sciences, en beaux arts, il est certainement, inévitablement porté à prononcer son nom ou à y songer, en pensant même des époques les plus reculées. Cette situation est particulière, elle est toute propre à l'Italie, car, depuis vingt-six siècles, elle n'a appartenu à aucune autre contrée de l'Europe. Un peu de bonne volonté, d'instruction et surtout d'impartialité suffit pour se convaincre de ce fait qu'on ne peut mettre en doute. Dans ces derniers temps, l'histoire de sa révolution n'offre-t-elle pas les titres les plus légitimes à l'admiration du monde entier ? nous voyons journellement combiner l'alliance politique de ce pays qui compte maintenant une population de vingt-huit millions et une armée de six cent mille hommes, est désirée et recherchée par les vieilles et puissantes nations de l'Europe. Et nous ne devons pas oublier surtout que le jeune royaume nous a rendu tout dernièrement encore des services signalés : ceux qui jugèrent les réclamations de "l'Alabama" et les réclamations anglo-américaines étaient deux Italiens distingués qui existent encore.

Il est vrai qu'il y a en Italie des brigands, comme il y a des malfaiteurs dans tous les pays du monde, mais on ne les rencontre que dans certaines localités où le travail et l'industrie ne peuvent exister ; ces localités sont connues et l'on peut les éviter ; et s'ils font du tort, ces brigands, ils ne le font qu'à quelques individus, et à leurs risques et périls ; ils ne nuisent peut être une ou deux familles, mais on peut les éviter, et ils n'apparaissent pas des États entiers pendant plusieurs générations. Quand on veut juger telle ou telle nation, on doit faire abstraction de certaines situations du moment et des localités, sinon on risque de donner dans de faux et d'être à son tour sévèrement jugé.

Il serait bien, donc, une fois pour toutes, de ne plus commettre d'erreurs si inconvenantes, qui tournent souvent à notre préjudice ; lorsqu'on voudra faire des représentations semblables, nous serons d'avis qu'on y mît plus d'exactitude et moins de légèreté et que l'on ne fît point, par exemple, comme dans la dernière représentation du "Mystick Krewe" où l'Italie était représentée par le Saint-Père avec un entourage indigne. On se demande réellement à quelles singulières préventions se laissent aller ceux qui ont pu prendre un tel parti ; mais ceux qui ont pu agir de cette façon si choquante et si ridicule. N'est-il pas étrange aussi que, dans cette occasion, notre population si hautement catholique et chrétienne n'ait pas protesté énergiquement contre cette profanation faite ainsi de sang-froid et sans pour les directeurs de ces représentations.

☞ Les marchands trouveront les balais à laver, (mops) de Pirrung chez Queyrouze & Roig, qui les vendent en gros, encouragez des rues Dauphine et Bienville.

Nouvelles Mexicaines.

Nous empruntons ces nouvelles à une lettre de *Trait d'Union* du 20 au 26 mai, apportée par le steamer de la Veracruz.

Le chemin de fer interocéanique.

Dans la séance du Congrès du 17 de ce mois, les commissions d'industrie ont présenté à la Chambre, avec quelques modifications, le rapport tendant à approuver le contrat passé entre le ministère des Travaux publics et M. Edward Lee Plumb, représentant à Mexico de la compagnie internationale de Texas, pour la construction d'une voie ferrée, de Leon à un point de la frontière du Nord.

Ce rapport a eu sa première lecture et a été envoyé à l'imprimerie.

L'exposition d'Agascalientes.

Dans la liste des récompenses accordées aux exposants d'Agascalientes, nous voyons figurer le nom d'un de nos compatriotes, M. Cocqui qui a obtenu, sous la raison sociale "Cocqui et Stifler" une médaille d'or de première classe, pour les cachimirs imitations françaises, et les tapis de la fabrique de San Ignacio.

Nos félicitations à notre compatriote.

Projet de chemin de fer.

L'Exécutif de l'Union a demandé au Congrès l'approbation du contrat passé entre le ministère des Travaux Publics et MM. José Herrera et Cie., pour la construction d'un chemin de fer partant d'Urjaca et aboutissant à un point du chemin de fer Mexicain.

Enbauchage militaire.

Un journal dit que le 8e bataillon d'infanterie, en garnison à San Luis Potosi, s'est révolté des mêmes, et que les soldats ont déserté le caserne après avoir massacré la sentinelle et le sergent de garde qui voulait s'opposer à leur fuite.

Le mercure.

Le mercure, du métal si indispensable pour bénéficier les métaux, en général, et les avec tant de rapidité, à cause de son abondance, qu'on peut assurer que sous peu il ne vaudra au plus que 50 ou 60 piastres le quintal.

C'est un journal de Zacatecas qui annonce cette bonne nouvelle, en félicitant les propriétaires de mines qui pourront alors donner à l'industrie tout le développement désirable.

Les pertes occasionnées par l'incendie de Minillas ne s'élèvent guère à moins de trente millions, sont évaluées à $400,000.

—Le célèbre violoniste cubain, M. José White, récemment arrivé à Mexico, donnera prochainement une série de concerts.

—Suivant un journal de la frontière, la frontière va être surveillée par le 9me de cavalerie, dont des détachements stationneront à Laredo, Mier, Guerrero, Camargo et Reynosa.

Assassinat et vol de correspondance.

Suivant une communication adressée de Zamora à M. l'administrateur général des Postes, l'un des courriers hébdomadaires de la Piedad, le nommé Silviano Lopez, a été attaqué, le 29 avril dernier, par une troupe d'insurgés qui, après l'avoir assassiné, l'ont pendu à un poteau de télégraphe.

La correspondance que transportait ce courrier a été dévalisée par les prononcés.

Défaite.

Mardi dernier, rapporte un journal de la capitale sur la foi d'un témoin oculaire, une colonne du 20e bataillon qui était partie pour escorter le convoi de Tepejé, rentrait à Morelia, lorsque entre Maravatio et Acambaro, cette troupe fut rencontrée par des *guerrilleros* qui la mirent en pièces.

Vingt-cinq hommes seulement du 20e bataillon purent échapper, abandonnant leurs morts sur le champ de bataille.

Crime de pistolet.

Hier matin, vers dix heures, le trottoir qui longe le Palais national a été le théâtre d'un duel à l'américaine entre deux individus que l'on dit être des employés du tribunal de district.

Huit à dix coups de pistolet ont été échangés dans l'espace de quelques secondes et le feu était tellement nourri que la garde de palais en a pris les armes.

Malgré ce déluge de projectiles, nous n'avons aucune victime à déplorer. Les deux adversaires ont été blessés tous deux mais sans gravité.

Tout en voulant bien admettre le droit que peuvent avoir deux individus de se casser la tête, si tel est leur bon plaisir, nous tenons à remarquer que dans les conditions où s'est vérifié le duel d'hier, les passants sont les plus exposés. Nous nous permettrons donc de donner un conseil à ceux qui seraient tentés de suivre l'exemple des deux champions d'hier, en leur disant que, hors barrières, il y a toujours de terrains *ad hoc* désertés pour s'abandonner à la douce émotion du duel au pistolet, voire même au mano rajé.

Statistique européenne.

Nous abandonnons aux méditations du Conseil de Salubrité, gardien officiel et appointé de la santé publique, la statistique suivante empruntée au registre de l'état civil :

Juzgado 1er.—	Naissances.....	25
	Mariages.....	4
	Décès.....	216
Juzgado 2e.—	Naissances.....	103
	Mariages.....	8
	Décès.....	300

Ceci représente le mouvement de l'état civil, du 1er au 15 mai. Et quoique un journal prétende qu'il doit exister une inexactitude dans le chiffre des naissances le document officiel que nous venons de publier, l'écart entre les naissances et les décès est de 287, pour quinze jours. En suivant cette progression, dans vingt-cinq ans environ, il ne resterait plus un seul habitant à Mexico.

Défaite d'une bande.

Le Diario Oficial publie le télégramme suivant :

"Remis de la Piedad le 29 mai 1875 et reçu à Mexico, le 30, à midi 10 minutes :

Citoyen ministre de la guerre :

Le capitaine Estrella, détaché de cette place à la poursuite d'une bande, a atteint cette dernière hier. Dix insurgés ont été tués. On a enlevé à l'ennemi des armes et des chevaux.—*P. Flores.*"

Chemin de fer de Cotepec.

On s'occupe, paraît-il, d'un projet de chemin de fer entre Jalapa et Cotepec. Cette nouvelle ligne de communication rapide sera d'un grand avantage pour les agriculteurs du canton de Cotepec qui trouveront ainsi un débouché facile pour leurs importante produits, le café, le cacao, les bestiaux, etc.

Veracruz.

Par suite de la démission de M. Cotera, M. Luis Valle a été nommé *alcade* de la douane maritime de Veracruz.

Le chemin de fer de Jalapa.

Le chemin de fer de Veracruz à Jalapa est presque complètement achevé. Les rails sont déjà placés jusque sur la petite place de San José, de la dernière de ces deux villes, et l'on pousse avec activité les travaux pour ouvrir le plus tôt possible à l'exploitation le dernier tronçon de voie de Dos Rios à Jalapa.

Un américain, récemment arrivé à Mexico, a passé avec la compagnie du chemin de fer de Veracruz un contrat pour une réduction de prix de passage en faveur des voyageurs qui désirent se rendre de Mexico à New-York et *vice versa*. Cette amélioration est fort importante car elle établira entre ces deux pays un mouvement incursionniste plus accentué, dont tout le monde profitera. En vue de cet heureux résultat on paraît déjà de bâtir à Mexico et dans la banlieue de magnifiques hôtels dans le style américain.

Les vapeurs qui font le service sur les côtes du Pacifique ont malheureusement suspendu leurs voyages, parce qu'ils n'en retiraient aucun avantage. Le gouvernement mexicain, dit le journal officiel, est cependant disposé à prendre des arrangements avec le représentant de la compagnie afin que les ports du Pacifique ne soient pas privés de cette ressource si utile au développement de leur commerce.

☞ Le balai à laver (mop) patenté, de Pirrung, remplace rapidement tous les autres genres de balais ou de brosses à fourbissage. A vendre par E. F. Mioton, rue Royale 47.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

ORLEANS RIFLE CLUB.

Soixante-cinquième journée.

La dernière journée du concours de tir au jardin Magnolia a été décidément la plus brillante.

Dès neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après midi, les coups de feu n'ont pas cessé un instant. Chacun voulait essayer un chance, ou faire preuve de son adresse. On battait des mains pour applaudir les beaux coups et on riait tout bas des innocents qui jouaient leur peau dire au vent sans résultat.

C'est dire que la cordialité la plus franche et l'entrain le plus vif ont présidé à cette fête, que nous pourrions appeler fête de famille n'était le nombre considérable de personnes qui participaient au concours.

A la fin de la journée, l'honorable R. M. Ogden, montant sur une estrade, a fait un discours de circonstance et a annoncé les prix dans l'ordre suivant :

Tir à la cible—trois chances par tireur—1er prix major J. C. Shipley.—2d. prix E. J. Wesch.

Tir à la cible—cinq chances par tireur—1er prix major J. C. Shipley.—2d. prix Dr. C. Bendi.

Quoiqu'on a eu alors l'idée d'organiser un tir pour la presse.

R. Hancock a représenté le *Times*, M. C. E. Whitney, le *Bulletin*, M. Willet, la *Gazette Allemande*, M. E. N. Ogden, le *Picayune* et M. St-Clair Johns, le *Républicain*. Le colonel Behan a bien voulu représenter l'*Abeille* et porter ses couleurs dans ce tournoi amical.

Le résultat du tir a été comme suit : 1er M. Hancock du *Times*, M. M. Ogden du *Picayune*, 3me col. Behan de l'*Abeille*, 4me M. Willet, *Gazette Allemande*, 5me M. Whitney, du *Bulletin*, 6me M. St-Clair, du *Républicain*. La palme a donc été décernée au *Times*.

Les prix ont été distribués comme suit : A. C. Smith, médaille d'or ; Charles Brown, sobriété en argent ; Conrad Kramer, panier de champagne ; R. Meyer, une pièce d'or de $20 ; J. C. Shipley, caisse de vin ; Wm. Arms, une paire de boutons de manches en or ; Dr Beard, un beau fusil à deux canons ; T. J. Derbigh, une caisse de vin de la Californie ; Hugo Redwitz, ornement en bronze ; John Arms, une paire de whiskey ; H. Margaret, boîte à cartes en argent ; C. H. Forster, sobriété en argent ; George Mueller, ornement en bronze ; Alex. Wattenhofer, gobelet en argent ; Jules Pifanat, une à jeu ; John Sears, boîtes cigares ; A. Bringuier, 8 boîtes cigares ; E. J. Sellers boîtes cigares ; J. E. Rathey, deux ornements de bronze ; Henry Rodgers, deux bouteilles de fantaisie de bière larger, de Phil. Schwing ; Chas. Kempf ; L. Gertein, une paire de pantalons ; H. M. Serre, ornement en bronze ; Jno. Schneckenberger, deux chaises ; E. Simms, une boîte d'échecs ; C. J. Hill, un porte-cigare ; Henry Pfaechhahn, montre et chaîne ; P. Dorst, quatre demi-bouteilles de champagne ; G. Sickhard, boîte de cigares ; J. C. Branchli, pipe ; Henry Kramer, Pragst, demi-bouteilles ; E. J. Ernest, chapeaux de soie ; A. Gesser, boîte de cigares ; A. H. Hart, sonnette ; B. C. Elliot, étagère à livres ; E. W. Fiedler, deux bouteilles de whisky.

Plusieurs dames avaient participé au concours. Souhaitons de cette avec les hommes. Le prix suivants ont été distribués aux plus adroites :

1er prix—Mme J. M. Hoyle, 99 et 98 points, parasol en soie ; 2d prix—Mme John Schneckenberger, 93 et 91 points, un berceau ; 3me prix—Mme M. Winteler, 92 points, une poupée ; 4me prix—Mme Schenker, 79 points, un éventail ; 5me prix—Mme H. Margaret, 78 points, une paire de jumelle ; 6me prix—Mlle Louise Arms, 76 points, un éventail ; 7me prix—Alice Arms, 76 points, un éventail ; 8me prix—Mme Tarpeil, 53 points, bonnet d'enfant ; 9me prix—Mlle Emma Schneckenberger, 48 points, une ceinture ; 10me prix—Mme L. Roth, 42 points, un éventail.

En terminant, nous devons présenter nos remerciements sincères aux membres de l'Orleans Rifle Club, pour les attentions dont ils ont comblé notre reporter.

Disposition des troupes en Louisiane.

Le général Augur a disposé ses troupes en Louisiane comme suit :—Cinq compagnies de Pawnees d'infanterie aux ordres du col. Brooke, deux compagnies de la même d'infanterie à la Nouvelle-Orléans, sous le commandement du col. de Trobriand ; quatre compagnies de la même régiment à Baton Rouge, sous le commandement du col. Morrow ; une compagnie d'infanterie à St. Martinville, sous le commandement du col. Bell ; deux compagnies de cavalerie et une compagnie d'infanterie à Shreveport, pendant une compagnie d'infanterie dans la paroisse Natchitoches, une compagnie d'infanterie à Coushatta, une à Bâtre Rouge, une compagnie de cavalerie à Goffers, paroisse Grant, et une compagnie d'infanterie à Pineville.

Total :—Seize compagnies d'infanterie et trois compagnies de cavalerie.

Quel pied formidable de guerre !

Séance du Funding Board.

Le Bureau de conversion s'est réuni hier à une heure de l'après-midi, sous la présidence du gouverneur *de facto*. Tous les membres étaient présents.

Les bons suivants ont été présentés et convertis en bons de la nouvelle émission :

Isidore Newman—2 N. O., J. & G. N. R. R., $2,000, au Vicksburg, Shreveport et Texas Railroad, $1,000 ; 2 New Orleans, Opelousas et Great Western Railroad $3000. Total, $6,000. Jas. J. Tarleton, caissier, 80 coupons—Penitentiary bonds, $1866 67. Chas. Kitshaw—13 actions de 25 mars 1867, avec coupons, $14,170.

Chas Wick—3 warrants, note 50, 1873, $234.

C. Felmour—2 bons, New Orleans, Jackson et Great Northern Railroad, avec coupons, $2000.

La résolution suivante présentée par M. Kellogg est adoptée :

Résolu, que dans l'opinion du Bureau de conversion la décision de la cour Supérieure de District au sujet du bill supplémentaire de conversion, connu sous le nom d'acte No 11, ne peut pas s'étendre à la partie de l'acte qui dit que la perte sur la Bourse au coton sera un membre du dit conversion.

Considérant, que les titres de M. Phelps, comme membre de ce Bureau, ne sont en aucune façon affectés par cette décision, et il est dûment reconnu par les présentes comme membre du Bureau de Conversion.

Le gouverneur *de facto* a ensuite présenté la résolution suivante qui a été également adoptée :

Résolu, que l'avocat-général soit requis d'éclairer le Bureau de conversion et de lui laisser savoir si la Cour Suprême dans une décision antérieure n'a pas affirmé la validité de certaine bons, connus sous le nom de Bons de Levée, émis en vertu de l'acte 21, 1er mars 1870, et d'autres bons de Levée, émis en vertu de l'acte 115 approuvé le 27 mars 1871 ; ou un mot de toutes les séries de bons portant le dit acte No 11.

L'avocat général est spécialement requis de dire si le cas du bill supplémentaire, connu sous le nom d'acte No 11, approuvé le 17 mai 1875, qui est encore lié à l'appel ayant été fait à la cour suprême, n'a pas été réglé par la dite cour suprême en vertu de décisions antérieures affectant la validité de ces bons.

Plusieurs personnes ont présenté des bons de levée pour être convertis, mais il a été décidé que toute question à ce sujet serait renvoyée jusqu'à la prochaine séance du Bureau de Conversion afin d'attendre l'opinion légale de l'avocat général.

TEMPERATURE.—2 juin 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.....	76	19
12 M.....	88	31
3 P. M.....	92	33
6 P. M.....	86	30

LOUISIANE.

Nous lisons dans le Lafayette *Advertiser* :

UN ANIMAL DANGEREUX.—Il a été vu hier dans les bois, près du village, en arrière des habitations de MM. M. E. Girard et H. Eastis, une bête ressemblant fort à une panthère ou à une énorme chat tigre. Cet animal n'est probablement pas le seul de ce genre habitant ces bois, car déjà l'année, à peu près à cette saison, plusieurs enfants étant allés cueillir des mûres, furent poursuivis par trois de ces animaux.—Dans leur frayeur ils ne purent préciser leur grosseur, mais d'après la description qu'ils purent donner, il est à supposer que celui vu hier faisait partie de ces trois.

Il serait à désirer que quelques personnes y fissent une battue et détruisissent ces dangereux voisins.

TRISTE NOUVELLE.—Nous sommes peinés d'apprendre que le célèbre clinique de notre ami E. D. Estillette, sénateur de la Chambre des représentants, est mort dernièrement. Nos regrets sympathiques iront plus vers des amis de M. Estillette dans cette paroisse lui sont acquis.

ARRESTATION.—On n'est pas sans se rappeler que, il y a environ quatre ans, un nègre a la suite d'une difficulté avec un de ses semblables, fut tué sur l'habitation C. Hymel en Pagie, dans la paroisse Assomption. L'auteur du meurtre prit la fuite et l'affaire en resta là.

Vers la même époque, un blanc, résidant en même de Donery, tue dans la Pointe St-Vincent, paroisse Iberville, un jeune d'Hospital d'Iberville et ne tarda à s'échapper. Le shérif de l'Assomption, ayant

GRAND PIQUE-NIQUE

ATTENTION !!!

ATTENTION !!!

Jos. B. Hubbard

MARCHAND DE

MEUBLES

COIN

REMPARTS ET PERDIDO

Les Meubles sont à la fois élégants et solides, parfaitement finis, fortement et d'un fini soigné.

GRAND CHOIX DE

MEUBLES DE SALON,

LICENSES,

TAXES DE VILLE,

SEULEMENT 50 cts!

CHAISES DE LUXE

MEUBLES DE

Chambres à Coucher

MEUBLES D'OIES

Meubles de salle à manger,

Meubles de Bibliothèque,

Meubles de Vestibule,

Meubles pour Cuisine.

VOYEZ PAR VOUS-MÊMES

TOUT EXAMINER CHEZ

JOS. B. HUBBARD

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

E. MONTEUTE & CO.,

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions,

No 71, RUE DE CHARTRES.

F. RAEHNEL.

Ver. MAIGNAN,

NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

New York. New Orleans.

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Le Louisiana Benevolent Life Stock Insurance Co. de la Ville-Orléans.

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL SHADY GROVE, à BILOXI, (Mississippi).

HOTEL DE L'EUROPE, à Biloxi.

RESTAURANT TRIBODI, Salons Particuliers.

GOUVERNEUR DU RESTAURANT et HOTEL De Joseph Pastoret, A ST-PASCOUALA, MISS.

LÉON GODCHAUX,

ST-JULIEN HOTEL,

Restaurant des Quatre-Saisons.

Commerce Restaurant.

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

Maison établie en 1857.

S. PITARD,

QUINCAILLERIE,

ENGARGOTS ! ENGARGOTS !